

CONFLITS DANS L'AIR

COMMUNIQUÉS DU BUREAU NATIONAL



GS 32 heures

Les recrutements étant insuffisants pour faire face aux besoins du GS 32 h et du GT Effectifs, l'administration annonce en début de séance des mesures transitoires de gestion en attendant les résultats des GT protocolaires sur les BO. Le SNCTA dénonce cette situation obligeant à devoir faire des choix entre les organismes de la navigation aérienne et qui, *in fine*, aboutissent à une dégradation globale du service rendu et des conditions de travail des contrôleurs. Les choix faits et la stratégie de gestion sont de la responsabilité de l'administration et le SNCTA ne les cautionne pas.

Ressources disponibles

Tout simplement : insuffisantes !

Les recrutements insuffisants actés au Protocole 2013, dénoncés par le SNCTA et démontrés par la mission Vernhes, sont les sorties ÉNAC qui manquent aujourd'hui. L'administration, qui prévoit l'affectation de 72 ressources ICNA pour faire face à 120 départs à la retraite, ne peut que reconnaître les difficultés de gestion auxquelles elle est confrontée. La démonstration de ce que dit le SNCTA depuis des années est hélas faite et, en attendant les recrutements du protocole 2017, ce sont les contrôleurs qui en subissent les conséquences !

Pays d'outre-mer

	B.O.	(Δ)	AVE	ÉNAC	EP / SP / ER
Saint-Pierre et Miquelon	5	-1	1	0	1
Nouméa	19	-4	3	0	0
Tahiti	38	-1	2	0	0

Saint-Pierre : 1 ER et 1 AVE, l'administration vérifiera si elle reconnaît le poste d'adjoint au chef CA et l'ouvrira en fonction.

SNA Antilles Guyane

	B.O.	(Δ)	AVE	ÉNAC	EP / SP / ER
Pointe-à-Pitre	38	-2	0	0	0
Martinique Aimé Césaire	31	+1	1	0	1
Cayenne	23	-2	2	0	4

Point-à-Pitre : delta -2, les OS demandent l'ouverture d'un

SNA Océan indien

	B.O.	(Δ)	AVE	ÉNAC	EP / SP / ER
Saint-Denis	20	-1	1*	0	0

Saint-Denis : delta -1. Projet d'approche de Dzaoudzi : si la reprise d'approche n'est pas validée, le BO sera revu à la baisse et le delta ne sera pas compensé.

Pour les ICNA : 30 élèves en promo 15A et 33 en 15B, 11 inscrits à la sélection professionnelle (SP) et 6 à l'examen professionnel (EP) dont un inscrit aux deux voies de recrutement donc 16 personnes. L'administration constate qu'environ un tiers des inscrits de réussit pas, elle table donc sur une dizaine de lauréats. Il y a aussi 3 emplois réservés (ER) L. 4139-2 (militaires).

Pour les TSEEAC : sur la promo 14B, 9 élèves seront affectés sur des postes de contrôleur en avril, la promo 15A sortira en septembre et les affectations seront décidées lors du GS de juillet. Il y a également 3 emplois réservés L. 4139-3 (militaires), dont deux pour ce GS et un pour celui de juillet.

Nouméa : seul le SNCTA demande la compensation complète du delta, l'administration maintient sa position sur le lissage de la formation.

Tahiti : delta -3 avec deux détachés. Là encore, seul le SNCTA demande 4 AVE pour lisser l'instruction quand une autre argumente pour ne pas compenser la totalité du delta.

poste pour les EP / SP, seul le SNCTA demande la reconnaissance d'un détaché *SeaFlight*. L'administration le reconnaît *via* un CdQi supplémentaire mais non compté au BO.

Martinique : delta 0 avec un détaché. Objectif de gestion à 33.

Cayenne : delta -3 avec un détaché Cacao 2. Objectif de gestion à 25. 2 EP / SP, 2 ER et 2 AVE.

	B.O.	(Δ)	AVE	ÉNAC	ER
Dzaoudzi Pamandzi	5	0	2	0	1

Dzaoudzi : delta 0. Une ressource sûre et deux AVE pour anticiper la mise en place de la RMZ.



SNA centre Est

	B.O.	(Δ)	AVE	ÉNAC	EP / SP / ER
Lyon	88	-1	0	0	0
Clermont-Ferrand	39	0	0	0	0
Chambéry	14	+1	0	0	0

Lyon : l'administration applique sa mesure de gestion et refuse de compenser le delta comme le demande le SNCTA.

SNA Nord

	B.O.	(Δ)	AVE	ÉNAC	EP / SP / ER
Lille	43	0	2	0	1
Melun	21	+2	0	0	1
Beauvais	17	+3	1	0	0
Rouen	12	+1	0	0	0

Lille : delta -1 avec un détaché. En mesure de gestion, delta -3.

SNA Nord-Est

	B.O.	(Δ)	AVE	ÉNAC	EP / SP / ER
Bâle-Mulhouse	66	-1	0	0	0
Strasbourg	58	-3	1	0	0
Metz-Nancy-Lorraine	14	0	0	0	0
Saint-Yan	9	-1	0	0	1

Bâle : l'administration applique sa mesure de gestion et refuse de suivre les OS et de compenser le delta.

SNA Ouest

	B.O.	(Δ)	AVE	ÉNAC	EP / SP / ER
Nantes	50	+7	0	0	0
Rennes	28	0	0	0	0
Deauville	14	-2	1	0	1
Brest	24	-3	1	0	1

Nantes : delta +7. Objectif de gestion à 59 pour NDDL. En mesure de gestion : pas de ressources.

SNA région parisienne

	B.O.	(Δ)	AVE	ÉNAC	EP / SP / ER
Le Bourget	30	0	1	0	1
Pontoise	12	0	0	0	0

Le Bourget : les OS demandent deux ressources compte tenu des projets espaces.

Vigie trafic : le delta n'est pas complètement compensé pour lisser la charge d'instruction et au cas où tous les candidats ne seraient pas reçus en EP / SP.

Toussus : un AVE sur un terrain peu attractif où l'atteinte du BO est difficile.

	B.O.	(Δ)	AVE	ÉNAC	ER
Grenoble Isère	9	+1	0	0	0
Grenoble Le Versoud	7	-1	1	0	0
Lyon Bron	11	0	0	0	0
Annecy Methey	6	+1	0	0	0
Saint-Étienne Bouthéon	7	0	0	0	0

	B.O.	(Δ)	AVE	ÉNAC	ER
Albert Bray	3	+1	0	0	0
Châlon Vatry	7	0	0	0	0
Le Touquet	6	0	0	0	0
Merville Calonne	5	-1	0	1	0

Melun : sur instance du SNCTA, l'objectif de gestion à +1 sera inscrit.

	B.O.	(Δ)	AVE	ÉNAC	ER
Colmar Houssen	5	0	0	0	0
Dôle Davaux	5	0	0	0	0

Strasbourg : l'administration applique sa mesure de gestion et refuse de suivre les OS et de compenser en totalité le delta.

Metz-Nancy-Lorraine : à la demande du SNCTA, l'administration confirme l'ouverture des postes d'encadrement.

	B.O.	(Δ)	AVE	ÉNAC	ER
Caen Carpiquet	7	+1	0	0	0
Dinard Saint-Malo	7	-1	1	0	0
Quimper Pluguffan	6	+3	0	0	0
Saint-Nazaire Montoir	4	+4	0	0	0

Brest : l'administration applique sa mesure de gestion et refuse de suivre les OS et de compenser en totalité le delta.

	B.O.	(Δ)	AVE	ÉNAC	ER
Chavenay Villepreux	8	-1	0	1	0
Étampes Mondésir	8	-1	1	0	0
Lognes Émerainville	12	-2	1	1	0
Meaux Esbly	7	0	0	0	0
Issy-les-Moulineaux	6	+1	0	0	0
CDG Vigie trafic	38	-6	3	2	0
Saint-Cyr-l'École	8	0	0	0	0
Toussus le Noble	16	-2	1	2	0



SNA Sud

	B.O.	(Δ)	AVE	ÉNAC	EP / SP / ER
Toulouse	66	-4	1	0	0
Limoges	18	+4	0	0	0
Rodez	9	-1	2*	0	0

Toulouse : l'administration ne veut pas compenser en totalité le delta et compte sur une suraffectation suite au déclassement de Rodez.

Rodez : ressources TSEEAC.

SNA Sud-Est

	B.O.	(Δ)	AVE	ÉNAC	EP / SP / ER
Nice	96	-1	0	0	0
Ajaccio	31	0	0	0	0
Bastia	31	+1	0	0	0

Nice : l'administration applique sa mesure de gestion et refuse de suivre le SNCTA et de compenser le delta.

SNA Sud-Ouest

	B.O.	(Δ)	AVE	ÉNAC	EP / SP / ER
Bordeaux	53	-1	4	0	0
Pyrénées	48	-2	1	0	1
Poitiers	18	-1	1	0	0
Biarritz	18	-2	2	0	0
La Rochelle	12	0	0	0	0

Bordeaux : en vue de la reprise de La Rochelle, l'administration

SNA Sud-Sud-Est

	B.O.	(Δ)	AVE	ÉNAC	EP / SP / ER
Marseille	77	-1	1	0	0
Montpellier	50	0	1	0	0

Montpellier : 1 AVE en mesure de gestion.

Avignon : 1 AVE, une seconde en cas de compensation pour activité syndicale.

Nîmes : objectif d'alimentation à 10. Le SNCTA demande 1 AVE et 2 ressources sûres. L'administration prendra un troisième

DCC

Le sujet n'a pas été traité. L'administration enverra aux OS ses prévisions d'ouvertures de postes d'ici la fin de la semaine.

	B.O.	(Δ)	AVE	ÉNAC	ER
Agen la Garenne	8	0	0	0	0
Brive Souillac	4	0	0	0	0
Carcassonne Salvaza	7	0	0	0	0
Muret l'Herm	6	0	0	0	0
Toulouse Lasbordes	7	0	0	0	0

Muret : 1 adjoint au chef CA.

	B.O.	(Δ)	AVE	ÉNAC	ER
Calvi Sainte Catherine	8	-3	2	1	0
Cannes Mandelieu	13	+2	1	1	0
Figari Sud Corse	10	0	1	0	0

Calvi : le SNCTA demande 2 ressources sûres en plus des AVE.

Cannes : un arrêt de formation compensé par une ressource sûre. Objectif de gestion obtenu à 15, 1 AVE supplémentaire.

	B.O.	(Δ)	AVE	ÉNAC	ER
Bergerac Roumanière	7	0	0	0	0
Biscarrosse Parentis	4	+1	0	0	0
Châteauroux Déols	3	0	0	0	0

veut suraffecter. Les OS demandent la simple compensation du delta, la reprise n'étant pas actée.

Pyrénées : les OS demandent deux AVE sur ce terrain attractif.

	B.O.	(Δ)	AVE	ÉNAC	ER
Perpignan	9	0	0	0	0
Aix-les-Milles	7	0	0	0	0
Avignon Caumont	10	-1	1*	0	0
Nîmes	9	0	1	0	1
Béziers Vias	7	0	0	0	0

recrutement militaire en plus des deux prévus initialement.

